



[www.orny.ch](http://www.orny.ch)

# BULLETIN OFFICIEL



## ADMINISTRATION COMMUNALE

Le contrôle des habitants et le greffe municipal seront  
**fermés du 15 au 26 septembre 2025**, reprise le 29 septembre 2025.

Si nécessaire, nous vous invitons à prendre vos dispositions concernant votre carte d'identité et vous rendre au bureau communal **avant** sa fermeture ou vous adresser directement au Centre de biométrie et des documents d'identité, Quartier du Flon - Voie du Chariot 3, 1014 Lausanne, Tél. 0800 01 12 91.

## NOUVEAUX SACS A ORDURES MENAGERES

La nouvelle législation sur la gestion des déchets générera le remplacement des sacs actuels bleus par les nouveaux sacs blancs Valorsa.

Les sacs bleus pourront être déposés à l'eco-point ou à la déchetterie jusqu'au 31 décembre 2025 où seront disposés deux containers : un pour chaque type de sacs. Merci de veiller à utiliser le bon container.

## DECHETTERIE



Des erreurs de tri sont constatées régulièrement qui impactent leur condition d'enlèvement et de rétribution.

Un doute sur le tri ? N'hésitez pas à demander aux employés communaux, ils vous aiguilleront volontiers sur la façon de trier vos déchets. Merci de respecter leurs consignes.

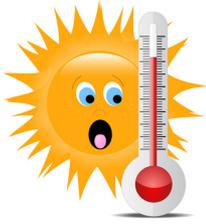
## PROJET PERSEIDES

La Commune d'Orny participera à l'édition 2025 du Projet Perséides (dont le but est d'éteindre, chaque année, dans toute l'Europe, l'éclairage artificiel dans la nuit du 12 au 13 août).



La **pluie de météores des Perséides** est active du **17 juillet au 24 août** et atteint son maximum la nuit du **12 au 13 août**. Cette nuit-là, l'éclairage public de notre village sera éteint afin que vous puissiez admirer l'une des plus belles pluies d'étoiles filantes.

## CANICULE



### Protégeons-nous !

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.

### Conseils en cas de grandes chaleurs

#### 1. Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique

#### 2. Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

#### 3. Boire régulièrement... Manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



**Symptômes possibles d'un coup de chaleur** : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement ! Faire boire et rafraîchir la personne.

**Centrale des médecins de garde : 0848 133 133 - 24h/24**

## PREVENTION CAMBRIOLAGES

Pour partir en vacances  
l'esprit tranquille !

**NE PENSEZ PAS**  
...qu'aux vacances!

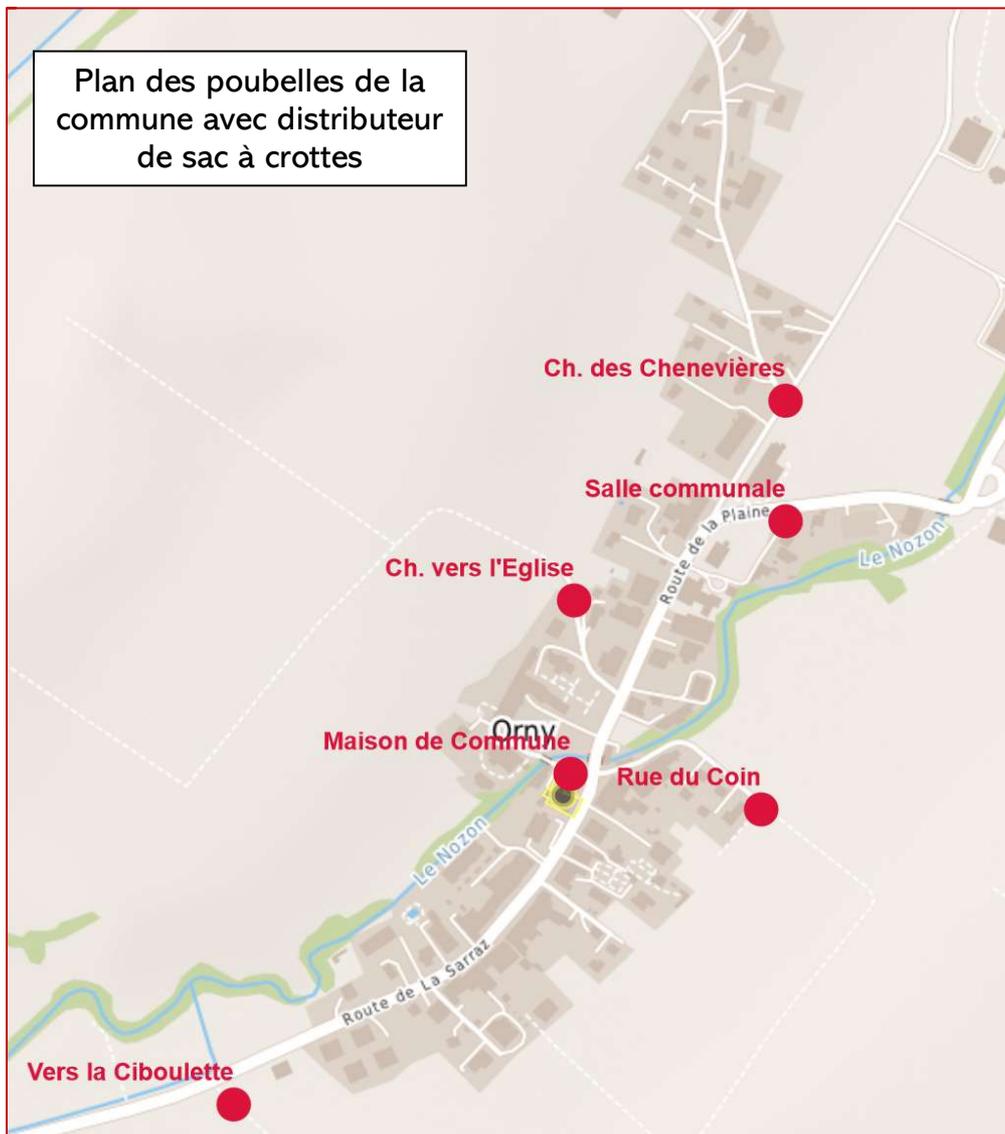


- Mettez vos **VALEURS** à l'abri
- Simulez une **PRÉSENCE**
- Faites relever votre **COURRIER**
- Avertissez vos **VOISINS**

Votre Police

## **CHIENS - CROTTES**

Le service de voirie de la Commune constate une augmentation significative des déjections canines non ramassées le long et même sur les chemins agricoles et de promenades. Des poubelles et des sacs sont mis gratuitement à disposition au départ de plusieurs balades pour vous aider à maintenir la propreté lors de vos sorties avec votre compagnon à quatre pattes.



Pour préserver  
l'environnement  
et pour le bien de  
tous, d'avance

**MERCI !**



## **TRAVAILLEUR SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP)**

Notre TSP est disponible pour l'accueil des jeunes de 12 à 25 ans dans le cadre de questionnements en lien avec les dépendances, la recherche d'un emploi, la maltraitance ou tout autre sujet qui les interpelle. Accueil tous les jeudis de 17h à 19h à La Sarraz (Little Cabbage, Grand-rue 13).

Le travail social de proximité consiste à aller à la rencontre de personnes en situation de fragilité pour tenter de préserver ou rétablir leurs liens avec la société (TSP Vaud).

## MOUSTIQUE TIGRE



### Comment le reconnaître ?

- Il se trouve dans les **zones urbaines** (pas en milieu naturel)
- Il est actif durant la **journée**, vole **sans bruit** et pique sans relâche, notamment au niveau des chevilles.
- Il est plus **petit** que la plupart des espèces de moustiques locales : il ne dépasse pas une pièce de 5 centimes avec les pattes déployées et le corps mesure environ 5 mm.
- Il est zébré de noir et de blanc et possède une ligne blanche caractéristique sur le thorax. Attention cependant, car plusieurs espèces locales ont une coloration similaire : examiné de près, on le reconnaît à
  - ses pattes marquées de **blanc aux articulations**.
  - au **trait blanc derrière sa tête**
  - sa paire de pattes la plus à l'arrière terminée par un **manchon blanc**



## SCARABEE JAPONAIS

### Une menace pour les cultures, les forêts et les espaces verts

Classé comme organisme de quarantaine (organisme nuisible particulièrement dangereux aux végétaux), le scarabée japonais peut causer d'importants dégâts aux plantes cultivées, sauvages et ornementales : **tout soupçon de sa présence sur le territoire doit être signalé au plus vite.**



Plus d'infos :

### Caractéristiques

- env. 1 cm (pas plus gros qu'une pièce de 5 cts)
- petites touffes de poils blancs sur les côtés et à l'extrémité
- tête verte, partie inférieure cuivrée.

Tout signalement : [inspectorat.phyto@vd.ch](mailto:inspectorat.phyto@vd.ch) ou



## VIDANGE DES PISCINES

La vidange d'une piscine s'effectue dans une canalisation d'eaux claires **après arrêt de la chloration pendant 48 heures au moins**.



En revanche, les eaux de lavage des filtres et de nettoyage de la piscine, avec des produits chimiques, sont à évacuer **dans une canalisation d'eaux usées**.

**RAPPEL : la pose de piscine saisonnière hors sol de plus de 5 m<sup>3</sup> est soumise à autorisation municipale.**

## VOTATIONS – ELECTIONS



Avant l'envoi ou le dépôt de votre carte de vote, nous vous rappelons de ne pas oublier de la compléter et de la signer (condition impérative pour enregistrer votre vote).

Nous vous rappelons également que les cartes qui nous sont retournées par Poste doivent être affranchies par vos soins.

## CROIX-ROUGE



Jeunes ou moins jeunes, vous avez besoin d'aide :

- pour vos courses et repas, vos déplacements, d'une présence chez vous ou lors de vos loisirs ou encore une présence à domicile ?
- pour une relève bénévole de proches-aidants ?

Faites appel aux bénévoles de la Croix-Rouge vaudoise ! ils ont suivi une formation spécifique centrée sur l'accompagnement, la relation et la prévention des risques d'accident.

La Croix-Rouge vaudoise est **aussi là pour les familles** et propose notamment une garde d'enfants malades à domicile, en général dans les quatre heures après votre appel. Les intervenants ont suivi une formation appropriée en vue de veiller sur le bien-être de votre enfant et de répondre à ses besoins, jour et nuit, 7 jours sur 7. Afin que la prestation soit accessible au plus grand nombre, les tarifs varient de Fr. 1.- à Fr. 37.- de l'heure, selon le revenu familial.

**Ce service sera opérationnel pour le village à partir du 1<sup>er</sup> août prochain.**

Détails des prestations : [www.croixrougevaudoise.ch/jai-besoin-daide](http://www.croixrougevaudoise.ch/jai-besoin-daide)

**Vous pouvez aussi devenir bénévole ! Ensemble, donnons du sens à l'entraide.**

Contact : [benevolat@croixrougevaudoise.ch](mailto:benevolat@croixrougevaudoise.ch) / 021 340 00 99

## **STOP SUICIDE**

En Suisse, le suicide est la plus grande cause de mortalité chez les jeunes.

Nous sommes **toutes et tous concerné-es** par la prévention du suicide et nous pouvons **toutes et tous agir à notre échelle**.

### **Pour les personnes en détresse et pour les proches :**

Numéros d'aide en Suisse - Numéros gratuits, 24H/24 ET 7j/7

- Pro Juventute - Ecoute et conseils jeunes : 147
- La Main Tendue - Ecoute et conseils aux parents : 143
- Ambulance - Urgences santé : 144
- Police secours : 144

Davantage d'informations sur : [www.stopsuicide.ch](http://www.stopsuicide.ch)



### **STOP SUICIDE**

+41(0) 22 320 55 67 [info@stopsuicide.ch](mailto:info@stopsuicide.ch)

Rue des Epinettes 19, 1227 Les Acacias

## **CENTRALE SOLIDARITES**

### **Besoin d'aide ?**

Appelez la hotline Centrale solidarités : **des professionnels répondent à vos questions et vous guident vers le bon soutien.**

Exemples d'aides et d'orientations :

- Informations sur les aides financières possibles
- Démarches administratives ou juridiques  
*Explications de courriers, séparation*
- Difficultés financières  
*Dettes, baisse de revenus, aides et assurances sociales*
- Situations familiales difficiles  
*Conflits, protection contre la violence*
- Accompagnement vers d'autres aides  
*Soins à domicile, bénévolat, transports, etc.*



**Hotline gratuite et confidentielle**

**Lundi - vendredi**

**9h-12h30 / 13h30-17h30**

**[centralesolidarites@avasad.ch](mailto:centralesolidarites@avasad.ch)**

## **HAIES - ARBRES**

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les articles 8 et 10 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 et la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

### Emondage des haies

Les haies plantées en bordure de voies publiques doivent être taillées :

- à la limite de propriété,
- à une hauteur max. de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.



### Elagage des arbres

Les arbres plantés le long des routes et des chemins communaux doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et à 1m à l'extérieur de celles-ci,
- au bord des trottoirs : à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

## **NE JETEZ PAS N'IMPORTE QUOI DANS VOS WC !**

Il est strictement interdit de jeter dans les toilettes des objets tels que : lingettes humides, cotons-tiges, protections hygiéniques, préservatifs, couches, peintures, produits chimiques ou huiles par exemple.

Afin de préserver nos installations et d'éviter une augmentation des charges, nous vous remercions de veiller scrupuleusement à ne jeter dans vos WC que du papier toilette.



## **FETE NATIONALE**

La Municipalité a le plaisir de vous inviter à célébrer la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août dès 18h. L'apéritif est offert par la Commune et le repas vous sera servi pour la somme de Fr. 12.- dès 12 ans et de Fr. 1.- par année d'âge pour les plus jeunes. Une buvette est prévue pour les boissons.



Pour la bonne organisation, merci de vous inscrire par mail ([claudio.pavillard@orny.ch](mailto:claudio.pavillard@orny.ch)) ou par téléphone auprès du bureau communal 021 866 60 60, **jusqu'au 18 juillet.**

En raison de l'incertitude de la météo, le lieu sera communiqué aux participants la semaine précédente.

**Bulletin d'inscription en dernière page.**

## AGENDA



- 1<sup>er</sup> août** Fête nationale organisée par la Commune, 18h
- 1<sup>er</sup> août** Lugnásad, Taverne Médiévale à la Brasserie de l'Annwn, 18h
- 24 août** Culte interparoisse à 10h à l'Eglise d'Orny
- 07 septembre** Culte « TOUS âges » à 10h à l'Eglise d'Orny
- 16 août** Sté Four à pain, fournée « Eté », vente de pain et repas à thème à midi
- 05 octobre** Vide-dressing, 9h30-15h00, salle communale
- 1<sup>er</sup> novembre** Fête de Samhain et Cartons du Cœur (org. Les Sorcières du Nozon)
- 06 décembre** Sté Four à pain, fournée "St-Nicolas" et apéro fenêtre de l'Avent
- 08 décembre** Conseil général, 20h, salle communale

**9 juillet 2025**

**La Municipalité**



**Bel été à tous !**



# Fête nationale du 1<sup>er</sup> août 2025

## \* Bulletin d'inscription \*

Les festivités se dérouleront sur la terrasse de l'EMS ou,  
en cas de pluie, dans la grange.

Nom et Prénom : .....

Nombre d'adultes : .....

Nombre d'enfants : ..... âge : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Date : ..... Signature : .....

Formulaire à retourner jusqu'au 18 juillet à :

Commune d'Orny, rue de la Cage 1, 1317 Orny

ou

par courriel à [claudio.pavillard@orny.ch](mailto:claudio.pavillard@orny.ch)

